

505 LHHh/18

2521

(1945, 52, 55)

Reconstruction des ateliers de wagons de Courbessac
(Sud-Est)

Lettre S.N.C.F. au M.T.P.	C.A. 4. 7.45	8	V	1°)
	9. 7.45			
	C.A. 7. 5.52	28	VII	7°)
	C.A. 25. 5.55	19	VIII	e)

Extrait du P.V. de la séance du Conseil d'Administration
du 25 mai 1955

P.19

VIII - Questions diverses

e) Suite donnée par l'Administration Supérieure aux projets
approuvés par le Conseil.

M. LE PRESIDENT fait connaître que M. le Ministre des
Travaux Publics et des Transports a approuvé :

= par dépêches du 26 avril 1955 :

(- le projet de reconstruction des ateliers de wagons et
du chantier de stockage et de débitage des bois de Nîmes-
Courbessac (programme réduit) que le Conseil avait adopté le
7 mai 1952;

.....

VII - Projets et questions techniques

- 1°) Reconstruction de la gare de Thionville (programme réduit)
- 2°) Reconstruction des installations de Mohon (programme réduit)
- 3°) Reconstruction de la gare, du dépôt et de l'atelier de voitures et wagons de Valenciennes - (programme réduit)
- 4°) Reconstruction du dépôt d'Aulnoye (programme réduit)
- 5°) Reconstruction des installations de Tergnier (programme réduit)
- 6°) Reconstruction de la gare de Mézidon (programme réduit)
- 7°) Reconstruction des ateliers de wagons et du chantier de stockage et de débitage des bois de Nîmes-Courbessac (programme réduit)

Sur le rapport de M. PORCHEZ, le Conseil approuve les projets. M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT se réserve d'examiner avec la S.N.C.F. la possibilité de réviser certains aménagements des voies du dépôt d'Aulnoye.

Le 23 AVR 1952

VII / 73

NOTE

pour Messieurs les Membres du Conseil d'Administration
 au sujet de la reconstruction des ateliers de wagons et
 du chantier de stockage et de débitage des bois de
 NIMES-COURBESSAC
 (Projet réduit)

Le Conseil d'Administration, au cours de sa séance du
 4 Juillet 1945, a approuvé le projet de reconstruction et
 d'amélioration des ateliers de wagons de NIMES-COURBESSAC,
 sérieusement endommagés par les bombardements aériens de mai
 et de juillet 1944 (voir croquis n° 1).

Les voies intérieures des bâtiments et celles des
 chantiers, perpendiculaires aux voies de circulation, étaient
 desservies par plaques et chariots, et d'accès difficile.

Les dispositions du projet de reconstruction initial
 comprenaient naturellement le changement d'orientation des
 voies et le remaniement complet du système de desserte, ainsi
 que la création d'un faisceau de 8 voies, comportant chacune
 une fosse de visite de 145 m - (voir croquis n° 2) -

- la reconstruction et la modernisation du bâtiment principal
 (150 m x 113,4 m), encadré par deux chariots roulants sans
 fosse, de 21 m,
- la construction de divers bâtiments et chantiers annexes :
 service médical - vestiaires lavabos douches - chaufferie -
 garage - centrale d'acétylène, etc.

Le projet comportait en outre le transfert, dans
 l'enceinte des ateliers de wagons, du chantier de réparation
 de COURBESSAC I et du petit entretien de voitures de NIMES.

La reconstruction du chantier de stockage et de
 débitage des bois, voisins des ateliers, devait faire l'objet
 d'un projet spécial. ...

x x
 x.

Le nouveau rôle assigné aux ateliers de wagons de NIMES-COURBESSAC, dans le programme général des travaux des établissements du matériel, permet de ramener l'importance de cet établissement à celle d'un chantier de grand entretien.

Le projet de reconstruction a été revu en conséquence suivant les dispositions ci-après : (voir croquis n° 3).

- Le retournement des voies est maintenu pour améliorer les conditions de desserte et pour permettre l'accès des wagons à grand empattement. Toutefois, le nombre de voies de travail sera ramené de 13 à 5 et la longueur des fosses considérablement diminuée,
- Le bâtiment principal prévu ne sera pas construit. On conservera la partie du bâtiment ancien, qui a pu être réparée,
- L'ancien petit atelier de réparation, dont la suppression était prévue, sera maintenu et allongé de 40 m pour constituer un hangar de travail suffisamment long et permettre le travail à la chaîne,
- Un magasin sera aménagé en réutilisant une charpente déposée,
- Les bâtiments (service médical, Vestiaires, lavabos, douches, bureaux, chaufferie) et chantiers annexes, nécessaires en tout état de cause, pour remplacer des installations provisoires d'un entretien onéreux, seront réalisés suivant des dispositions plus modestes.

En définitive, la surface couverte du chantier sera d'environ 16 000 m² au lieu de 26 000 m² dans le projet initial, soit une réduction voisine de 40 %.

Le transfert, à proximité des ateliers, du chantier de réparation de COURBESSAC I et du petit entretien de voitures de NIMES, ne figure plus au présent projet sa réalisation n'étant pas envisagée dans un proche avenir.

Par contre, nous y avons incorporé la reconstruction du chantier de stockage et de débitage des bois, voisin des ateliers de wagons.

Celle-ci comprend essentiellement :

- la construction d'un hangar de stockage des bois débités, en réutilisant une charpente déposée,

- la construction d'un atelier de débitage, de dimensions modestes, comportant une scie à grumes à grand rendement, un pont roulant de 3 t et un portique à grumes de 5 t.

x x
x

Il reste à exécuter : (voir croquis n°3 - trait fort) :

- la plupart des modifications de voies,
- la réfection définitive de la partie du bâtiment principal conservée et l'aménagement des deux chariots de 21 m,
- l'allongement de l'ancien atelier de petites réparations,
- la construction des magasins - bureaux - service médical - hangar de stockage - transformateur - vestiaires lavabos,
- quelques travaux divers : parc à essieux, pistes, clôtures, etc.

Le montant du projet réduit est évalué à 348 MF dont 113 MF correspondant aux travaux exécutés au 31 Décembre 1951 et 235 MF, aux prix de janvier 1950, pour les travaux restant à entreprendre. Cette dernière somme représente environ 375 MF aux prix actuels.

Les réductions apportées au projet peuvent être évaluées à 371 MF aux prix de janvier 1950, soit près de 48 % du montant initial.

Il est proposé à Messieurs les Membres du Conseil d'Administration de bien vouloir approuver le présent projet.

Le Directeur des Installations fixes

Révi

NÎMES - COURBESSAC

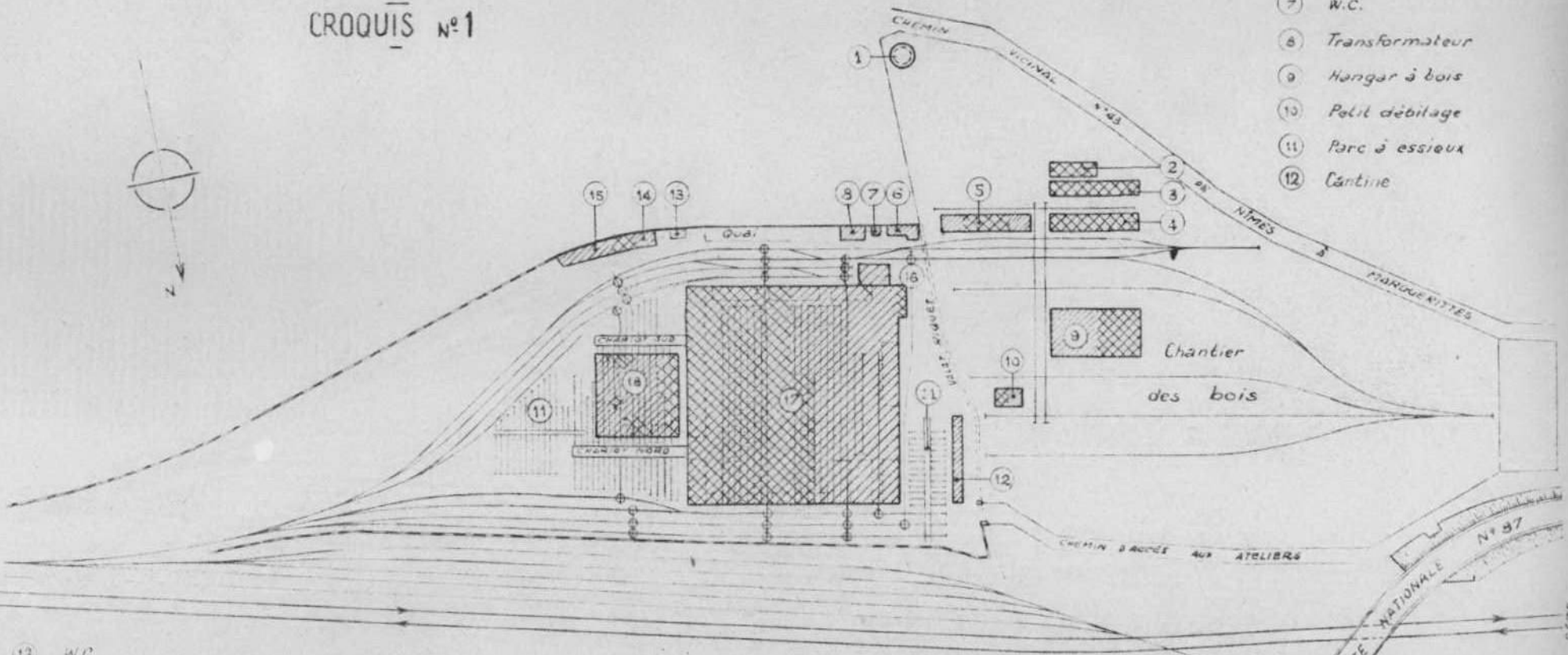
ATELIERS DE VAGONS

RECONSTRUCTION

DESTRUCTIONS



CROQUIS N°1

- ① Réservoir de 800 m³
- ② Hangar métallique "D"
- ③ Hangar métallique "C"
- ④ Hangar métallique "B"
- ⑤ Hangar métallique "A"
- ⑥ Locaux divers
- ⑦ W.C.
- ⑧ Transformateur
- ⑨ Hangar à bois
- ⑩ Petit débitage
- ⑪ Parc à essieux
- ⑫ Cantine



- ⑬ W.C.
- ⑭ Boiserie et matières inflammables
- ⑮ Hangar en tubes "Serve"
- ⑯ Garage
- ⑰ Atelier de vagonnage
- ⑱ Atelier de petites réparations

— LÉGENDE —

-  Destructions totales
-  Destructions partielles

NÎMES - COURBESSAC

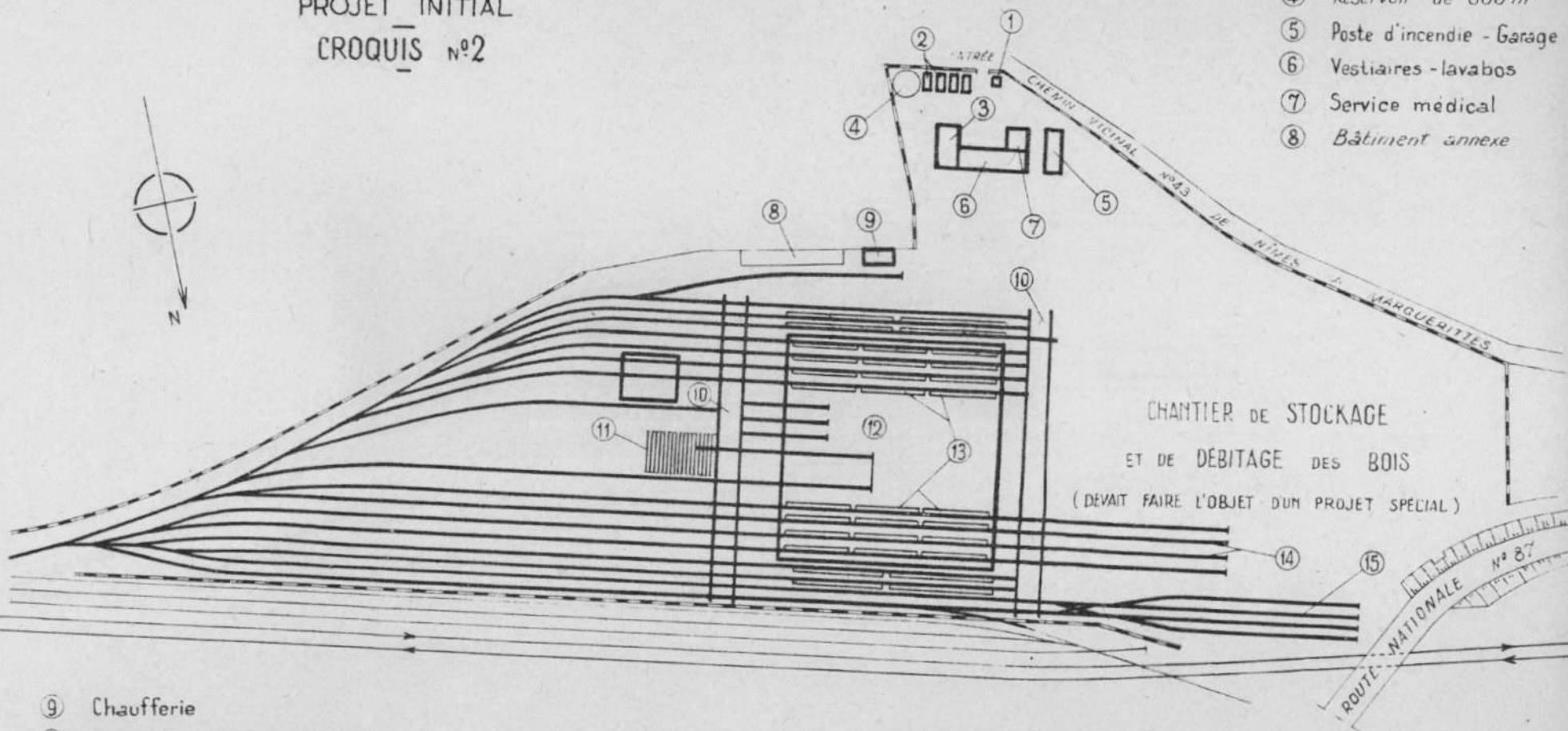
ATELIERS DE VAGONS

RECONSTRUCTION

PROJET INITIAL

CROQUIS N°2

- ① Gardien
- ② Abris à bicyclettes
- ③ Réfectoire
- ④ Réservoir de 800 m³
- ⑤ Poste d'incendie - Garage
- ⑥ Vestiaires - lavabos
- ⑦ Service médical
- ⑧ Bâtiment annexe



CHANTIER DE STOCKAGE
ET DE DÉBITAGE DES BOIS
(DEVAIT FAIRE L'OBJET D'UN PROJET SPÉCIAL)

- ⑨ Chaufferie
 - ⑩ Chariot sans fosse de 21 m
 - ⑪ Parc à essieux
 - ⑫ Bâtiment principal
 - ⑬ Fosses
 - ⑭ Petit entretien de voitures
 - ⑮ Poste d'entretien de 3^e catégorie
- } chantiers transférés



NÎMES - COURBESSAC

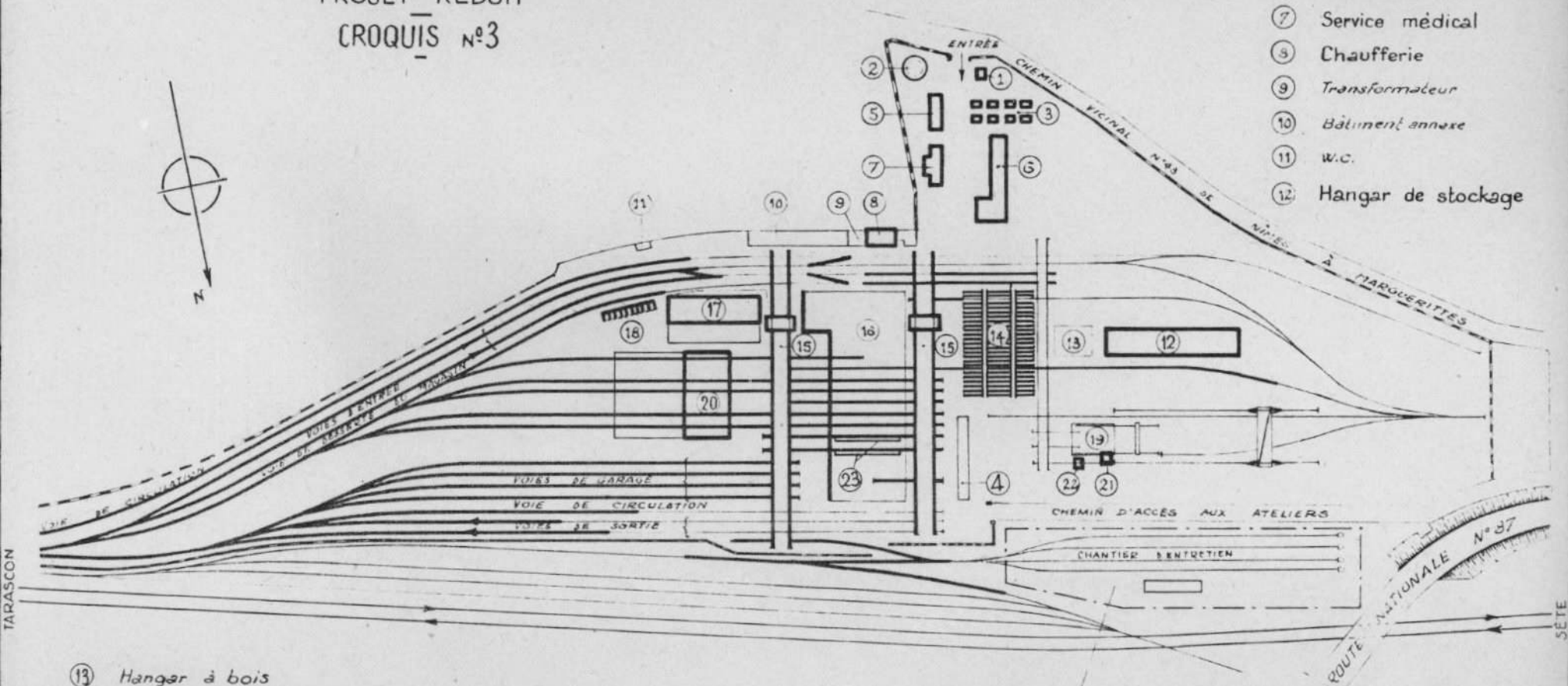
ATELIERS DE VAGONS

RECONSTRUCTION

PROJET RÉDUIT

CROQUIS N°3

- ① Gardien
- ② Réservoir de 800 m³
- ③ Abris à bicyclettes
- ④ Cantine cerole
- ⑤ Poste d'incendie-Garage
- ⑥ Vestiaires-lavabos-Bureaux
- ⑦ Service médical
- ⑧ Chaufferie
- ⑨ Transformateur
- ⑩ Bâtiment annexe
- ⑪ W.C.
- ⑫ Hangar de stockage



- ⑬ Hangar à bois
- ⑭ Parc à essieux
- ⑮ Chariot sans fosse de 21m
- ⑯ Atelier - Machines outils
- ⑰ Magasin
- ⑱ Soutes
- ⑲ Atelier de débitage
- ⑳ Atelier de réparations
- ㉑ Transformateur
- ㉒ Aspiration des sciures et copeaux
- ㉓ Fosses

non compris
au projet réduit



SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Le Président
du Conseil d'Administration

D. 3300-6

Région du Sud-Est

Nîmes Courbessac

Reconstruction des
ateliers de wagons

Veg² 39 810 023-4
7

Paris, le 9 juillet 1945

C O P I E

Monsieur le Ministre,

Comme suite à la décision
du Conseil du 4 juillet 1945

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation, en deux exemplaires, un projet relatif à la reconstruction des ateliers de wagons de Nîmes-Courbessac.

Ce projet figure au programme ordinaire des travaux complémentaires de 1945 sous la rubrique "travaux connexes à la reconstruction".

Je vous serais obligé de me renvoyer, après décision, un exemplaire du projet.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Le Président du Conseil d'Administration,

Signé : FOURNIER

Monsieur le Ministre des Travaux Publics et des Transports
Direction Générale des Chemins de fer et des Transports
244, Boulevard Saint-Germain
- PARIS -

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration
du 4 juillet 1945

QUESTION V - Projets

1°) Projets de reconstruction :

Ateliers de wagons de Courbessac.

P.V. (p.8)

M. LEMAIRE rappelle que les installations du centre de Courbessac ont été sérieusement endommagées par les bombardements et qu'il est indispensable de reconstruire en particulier les ateliers de wagons qui desservent un triage très important. A cette occasion, il serait procédé à divers regroupements et modernisations qui, déjà antérieurement, s'étaient révélés nécessaires.

En particulier, l'orientation des voies de desserte serait modifiée. D'autre part, il serait mis fin à la dispersion des installations en reconstruisant à proximité de ces ateliers le chantier de réparations de Courbessac-triage et le petit entretien de voitures de Nîmes dont la situation, à proximité des ateliers de wagonnage et du faisceau de triage, se trouvera ainsi très favorable. Ces mesures auraient pour effet de réduire l'importance des nouvelles surfaces couvertes par rapport à celle des surfaces actuelles et présenteraient, de ce fait, un caractère de rationalisation très intéressant.

La dépense est évaluée à 150 M., dont 141,4 M. au compte de la reconstruction et 8,6 M. au compte d'établissement.

Le Conseil approuve le projet.

Paris, le

17 JUIN 1945

N O T E

pour M.M. les Membres du Conseil d'Administration

au sujet de :

Région du SUD - EST

COURBESSAC

Reconstruction des Ateliers de wagons

Avant les bombardements de Mai et Juillet 1944, le centre ferroviaire de NIMES-COURBESSAC disposait pour la réparation et l'entretien des voitures et wagons :

- des ateliers de wagons de Courbessac-3
- du chantier de réparation de Courbessac-1
- du petit entretien de voitures de Nîmes

Ces établissements assuraient à eux seuls, à part un petit atelier situé à Marseille-Prado, l'entretien complet des wagons dans le sud de la Région.

Leur dispersion présentait des inconvénients multiples, Aussi avons-nous envisagé, au cours de ces dernières années, de procéder à leur regroupement.

A cet effet, nous avons présenté en Décembre 1941, un projet relatif au transfert du chantier de réparation de COURBESSAC-I dans les emprises des ateliers de wagons. Ce projet, approuvé par décision ministérielle du 20 Avril 1942, n'a pu être réalisé en raison des circonstances.

D'autre part, nous avons à l'étude un 2° projet beaucoup plus important, pour la modernisation des ateliers de wagons dont les installations anciennes ne répondaient plus aux besoins actuels. Ce projet comprenait en outre le regroupement avec ces ateliers du petit entretien de voitures de Nîmes.

Les bombardements ont sérieusement endommagé ces installations, et en particulier les ateliers de wagons qui doivent être reconstruits.

Nous nous proposons de profiter de cette circonstance pour exécuter les regroupements et modernisations qui avaient été envisagés précédemment, suivant les dispositions d'ensemble figurées sur le plan d-annexé.

1°) Ateliers de wagons - Ces ateliers proprement dits comprendront :

- a) - Un bâtiment principal de 150 m de long sur 113,40 m de large implanté de façon à obtenir une tête de faisceau suffisante pour le stationnement des wagons en attente de réparation, qui abritera notamment :
 - 8 voies parallèles dotées d'une fosse de visite de 144 m de long et réparties en deux faisceaux de 4 voies;
 - entre ces 2 faisceaux, plusieurs voies de travail, de circulation et de service;
 - des transbordeurs électriques pour la manutention des pièces lourdes;
 - des locaux de service;
 - des bureaux.

Ce bâtiment sera encadré par deux chariots roulants, sans fosse de 21 m.

- b) - Un parc à essieux près du chariot Est, desservi par un portique roulant de 3 t. et 24 m. d'empannement;
- c) - Une chaufferie.
- d) - De part et d'autre du poste de transformation, un bâtiment abritant :
 - une centrale d'acétylène;
 - les locaux pour broierie, peinture, matières inflammables garnissage, buanderie;
 - une centrale de compression;
 - des W.C. - urinoirs.

2°) Poste d'entretien de 3ème catégorie - Ce poste qui remplacera le chantier de réparation de Courbessac-1, sera reconstruit au nord-ouest du bâtiment principal, il comportera 4 voies de travail de 180 m. de long environ, reliées aux voies de service par 2 voies (entrée et sortie) et des locaux annexes pour bureau, atelier, magasin-outillage, garage pour cyclogène et poste de soudure à l'arc, local pour fûts de carbure et bouteilles d'oxygène, W.C. et urinoirs.

3°) Petit entretien de voitures - Ce petit entretien actuellement à Nîmes sera transféré à Courbessac et comprendra quatre voies de 160 m de long à l'ouest du bâtiment principal pour le remisage des voitures.

Les opérations d'entretien en proprement dit seront effectuées dans la partie nord de l'atelier de wagons.

L'entrée des ateliers s'effectuera par le chemin vicinal n° 43.

Une maisonnette pour gardien des garages à bicyclettes seront installés à proximité de l'entrée.

En face de celle-ci sera édifié un bâtiment, en fer à cheval, groupant : les services médical et social, les vestiaires-lavabos-douches, le réfectoire.

Une construction voisine ^{servira} de remisage pour la pompe à incendie et de garage.

Le chantier de stockage, séchage et débitage des bois, figuré sur le plan d'ensemble ci-annexé, fera l'objet d'un projet spécial que nous présenterons ultérieurement.

L'exécution de ce projet entraînera la déviation et la couverture d'un ruissant, le Vallat-Riquet, traversant actuellement ces terrains.

Les dépenses évaluées à 150 millions se décomposent comme suit :

141,4 M au Compte Reconstruction

8,6 M au Compte d'Etablissement

Il est demandé à M.M. Les Membres du Conseil d'Administration de bien vouloir approuver le présent projet.

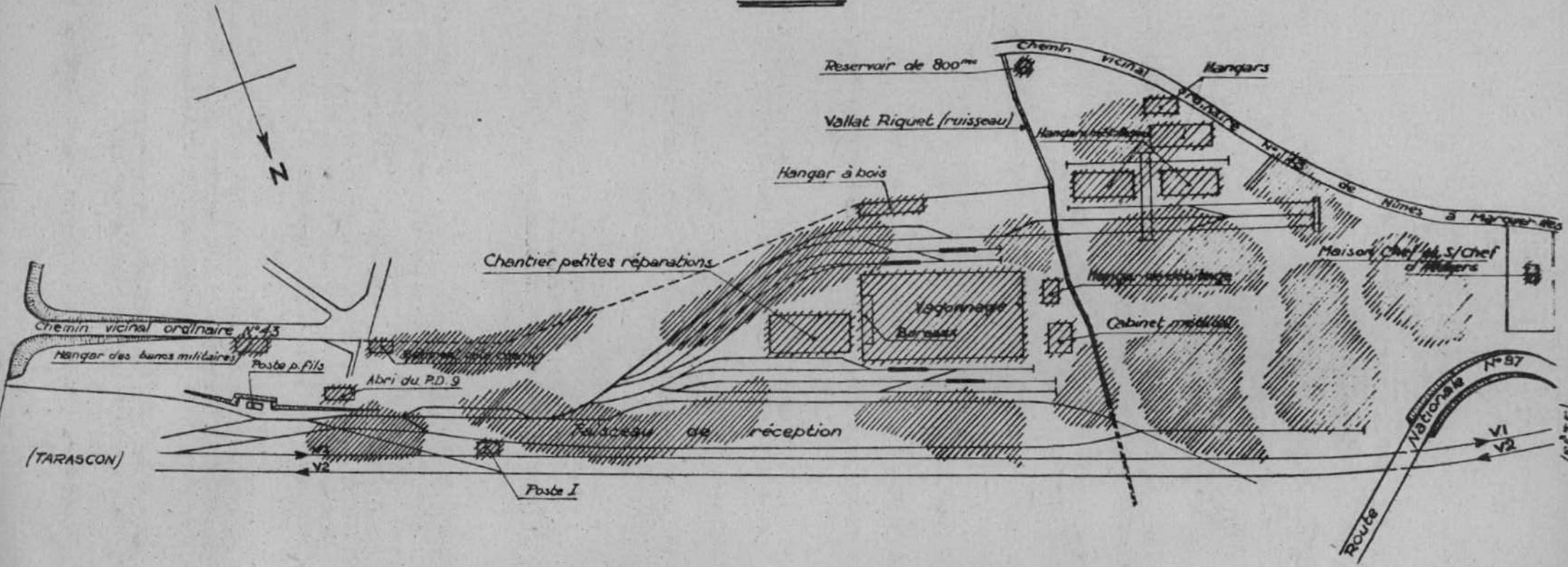
Le Directeur du Service Central des
Installations Fixes et de la
Construction,

Signé : PONDREZ



COURBESSAC

SITUATION ANCIENNE - DESTRUCTIONS

SCHÉMA D'ENSEMBLE



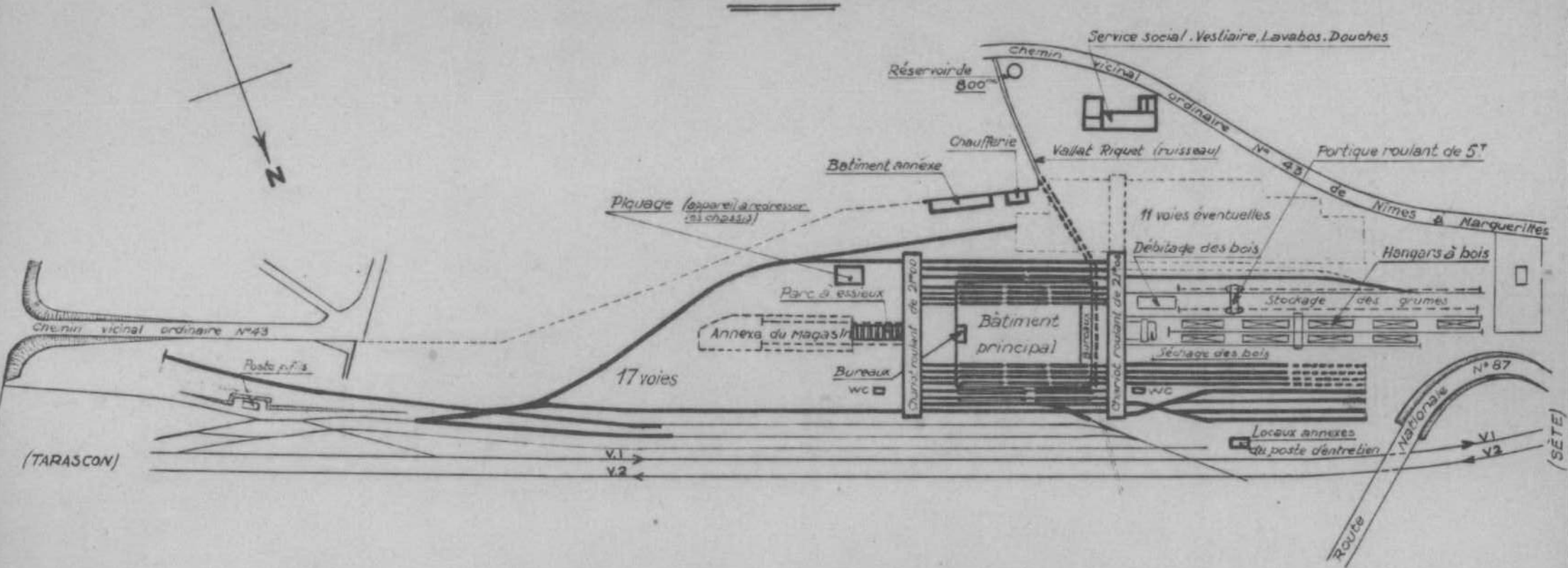
LÉGENDE

-  partiellement détruit
-  entièrement détruit

COURBESSAC

RECONSTRUCTION DES ATELIERS DE VAGONNAGE

SCHEMA D'ENSEMBLE



LÉGENDE

— Installations projetées